



www.st-peray.com

MAIRIE

Place de l'Hôtel de Ville
B.P. 108
07131 SAINT-PÉRAY Cedex
Tél. : 04 75 81 77 77
secretariatgeneral@st-peray.com

ACCUEIL / ÉTAT CIVIL

Fax : 04 75 81 77 78

SERVICES TECHNIQUES

Fax : 04 75 81 77 71

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Fax : 04 75 81 77 82

Le 18 mai 2012.

Le Maire de Saint-Péray,

à
.
.
.
.

N./Réf. : SG/DBP/DF/224 -2012

CONVOCAATION

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à la réunion du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu le :

Jeudi 24 mai 2012
A 20 h 30
Salle d'Honneur- 1^{er} étage centre

ORDRE DU JOUR :

- 1) Printemps du Saint-Péray – demande de subvention,
- 2) 30^{ème} anniversaire de l'association Lei Esclops – demande de subvention,
- 3) Budget annexe OZIL,
- 4) Centre de loisirs - tarifs petites vacances 2012/2013 + rappel été 2012,
- 5) Tarifs école de musique,
- 6) Tarifs restauration scolaire,
- 7) Tarifs garderie,
- 8) Règlement intérieur garderie – modification,
- 9) Convention ville de Saint-Péray / OMAC,

.../...

- 10) Acquisition consorts DUPRE LATOUR (alignement rue de Marcale),
- 11) Acquisition ROCHE (alignement quai Jules Bouvat),
- 12) Acquisition PONTAL Martine,
- 13) Terrains du Saveyre II – régularisation – classement de terrain dans le domaine public et le domaine privé de la commune,
- 14) Lancement de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique : Aménagement de la rive gauche du Mialan,

Est également annexée la liste des décisions municipales prises depuis le dernier conseil municipal, en application des délégations de pouvoirs au maire.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Jean-Paul LASBROAS.

